

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Coopérative d'habitation Au coin du clocher offre confort, santé et économie d'énergie grâce au concept Novoclimat

Québec, le 17 octobre 2006. – L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec est fière d'annoncer la construction du projet Novoclimat *Au coin du clocher*, situé dans l'arrondissement de Charlesbourg, à Québec par la Coopérative d'habitation Au coin du clocher. Cette dernière a pris l'initiative d'inscrire ce projet au concept de l'Agence à la suite d'une suggestion lancée par l'architecte, monsieur Louis Faille, qui préconise les constructions répondant aux exigences techniques Novoclimat. Faisant partie d'un plan de revitalisation, le projet doit se conformer aux normes de celui-ci, en plus de respecter les critères Novoclimat. C'est en quelque sorte un double défi que la Coopérative d'habitation a décidé de relever.

Ce qui a incité l'organisme à inscrire son projet au concept Novoclimat est sa volonté de proposer à une clientèle familiale des appartements bien construits et éconergétiques. Les 24 appartements du projet, répartis dans deux bâtiments, offrent ainsi à leurs occupants une qualité d'air supérieure et une économie d'énergie grâce à des procédés de construction Novoclimat qui assurent un taux d'isolation et d'étanchéité élevé.

En participant au concept Novoclimat et en se conformant à ses critères de construction, la Coopérative d'habitation pourra obtenir une aide financière. Elle a également obtenu des subventions du programme Accès logis de la Société d'habitation du Québec, de la Caisse populaire de Saint-Rodrigue ainsi que de la Ville de Québec.

L'Agence de l'efficacité énergétique est heureuse et fière qu'un autre projet de construction d'envergure se conforme aux exigences techniques de construction Novoclimat. Cette initiative de la Coopérative d'habitation Au coin du clocher, du groupe de ressources techniques SOSACO et de l'architecte démontre leur intérêt pour la sauvegarde des sources d'énergie de même que leur souci d'offrir à la clientèle des appartements à bas prix de grande qualité.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en

efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.

– 30 –

Source : Anne-Sophie Lacroix
Conseillère en communication
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8034

Pour information : Martin Cardinal
Conseiller en communication marketing
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036